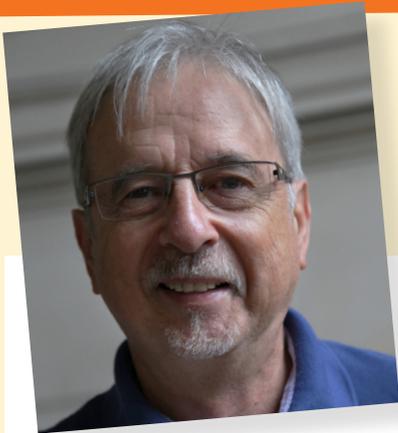


# CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES

C I D E F E



JEAN-CLAUDE MAIRAL,  
président du CIDEFE

## Nos territoires vont connaître de profonds bouleversements.

Trois ans après la réforme territoriale Sarkozy-Fillon, c'est un nouveau coup qui est porté à l'encontre de notre organisation institutionnelle et territoriale. Le rôle du département est marginalisé au profit du renforcement des régions et des métropoles, du recentrage de l'État sur ses missions régaliennes et de la réduction des capacités financières des collectivités.

Qu'en est-il du pouvoir du peuple, par et pour le peuple, grand absent des projets gouvernementaux ?

Présent aux côtés des élus et de ceux qui, dans les territoires, agissent au quotidien pour faire vivre la solidarité et la démocratie, le Cidefe se mobilise en vous proposant une démarche de formation inédite. Dans les régions et les départements comme au niveau national, elle permettra à chacun-e de mesurer les enjeux, de contribuer à l'émergence d'alternatives citoyennes et de nourrir le travail parlementaire.

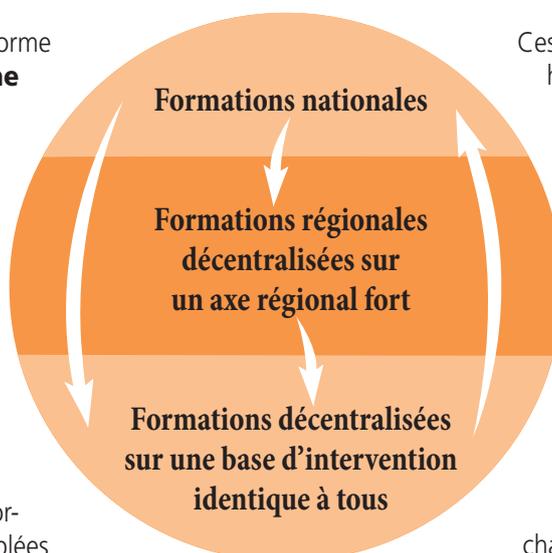
Maison commune, solidaire et inventive, le Cidefe fait plus que jamais le pari de l'intelligence collective et de la démocratie participative.

Édito

## UN THÈME, UNE DÉMARCHE

D'un enjeu de premier plan – « la réforme territoriale » –, le CIDEFE ré-invente **une démarche de formation innovante**. Soucieux de maintenir au quotidien un haut niveau d'expertise, du local au national (et mondial), nous offrons **les moyens d'échange et d'appropriation** de tous, élus comme acteurs de la démocratie locale.

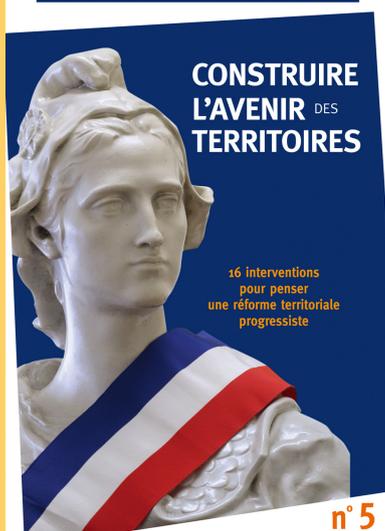
**Les outils ?** Des formations nationales de qualité, déclinées en formations régionales et inter-régionales. Il s'agit également d'envisager des formations départementales, voire ciblées dans les communes, les intercommunalités.



Ces formations **de terrain**, nous les souhaitons de fond, et nous avons imaginé tous les outils nécessaires à la bonne compréhension de la décentralisation passée, actuelle et future.

Quel que soit le territoire, tous auront accès à cette formation **d'excellence**. Nous nous engageons à créer cet environnement réflexif de haut niveau.

Gageons que cette initiative saura satisfaire chacune et chacun, et qu'elle sera appelée à **se décliner** prochainement dans d'autres domaines.



### Les Cahiers du CIDEFE

des guides pour vous accompagner dans vos responsabilités au sein des collectivités et vous permettre de faire vivre des choix alternatifs.

Cette cinquième édition des Cahiers du Cidefe propose un outil de débat aux élus, agents publics et citoyens qui souhaitent travailler des propositions progressistes pour une nouvelle décentralisation. Démocratie locale, réforme des finances publiques, construction d'une VI<sup>e</sup> République ou encore intercommunalité de projets sont au cœur des **16 interventions** de cet ouvrage. Sélectionnées parmi les sessions de formation du Cidefe, ces tribunes offrent un socle pour réfléchir aux alternatives à construire alors qu'une nouvelle modification des règles du jeu de la démocratie territoriale se prépare.

#### Le commander en ligne sur :

<http://www.elunet.org>  
[cidefe@elunet.org](mailto:cidefe@elunet.org)

Prix : 10 euros + frais de port  
2,50 euros.

## POUR VOUS FACILITER L'ACCÈS AUX FORMATIONS CIDEFE : CONVENTIONNEZ-VOUS

### La convention en 3 points :

- > Un abonnement annuel avantageux
- > Pour tous les élus territoriaux, dans la majorité ou dans l'opposition
- > Aucune limite au nombre de signataires : un seul élu comme l'ensemble des élus de la collectivité

### Vos démarches ?

Les élus apposent leur signature sur le document, le maire ou le président doit la signer et la faire parvenir au CIDEFE. Aucune démarche administrative particulière ni obligation de délibération du conseil municipal ou du conseil communautaire.

### De nombreux avantages

- ▶ Équivalent financier de trois sessions de formation
- ▶ Droit ouvert à l'ensemble des formations dispensées par le CIDEFE.
- ▶ Démarches administratives simplifiées et limitées à une fois dans l'année.
- ▶ Organisation au sein des collectivités de formation sur demande.
- ▶ Garantie d'être informé-e régulièrement de l'activité du CIDEFE.

## CONTACTS

### Inscriptions :

**Michèle Markham :**

[markham@elunet.org](mailto:markham@elunet.org) - 01 48 51 15 71

**Farida Khimoune :**

[farida@elunet.org](mailto:farida@elunet.org) - 01 48 51 15 73

### Organiser des formations dans vos régions et départements

Les antennes du CIDEFE sont votre relais premier pour organiser des formations territoriales. Fort d'un réseau de 60 antennes, le CIDEFE maille l'ensemble du territoire métropolitain et au-delà, avec une antenne Océan Indien.

Un interlocuteur CIDEFE se trouve automatiquement proche de chez vous, si ce n'est dans votre département, au moins régionalement.

Si vous ne connaissez pas votre interlocuteur local ou si vous souhaitez approfondir notre offre :

**Nadège Turco**, responsable du développement territorial :

[nturco@elunet.org](mailto:nturco@elunet.org) - 01 48 51 15 70

**Joan Espejel**, chargé d'études et de formation :

[jespejel@elunet.org](mailto:jespejel@elunet.org) - 01 48 51 15 95

**Conventions : Alain Pigot**, responsable des conventions :

[apigot@elunet.org](mailto:apigot@elunet.org) - 01 48 51 15 83

Le candidat François Hollande l'avait affirmé : s'il était élu, il impulserait un nouvel acte de la décentralisation et une réforme ambitieuse de l'action publique.

Fin 2012, le Parlement a ainsi commencé à débattre de premiers projets de loi : réforme des modes de scrutin, statut de l'élu et régulation des normes. Mais c'est dans le courant en 2013 que sont attendues les principales réformes.

Dès le mois de mars, le projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique sera communiqué en Conseil des ministres et transmis au Parlement.

Les principales orientations en sont connues :

- renforcement du rôle des régions avec de nouveaux transferts de compétences et un rôle de planification prescriptif ;
- renforcement de l'intercommunalité, avec notamment le transfert de la compétence en matière de PLU, et en particulier, l'apparition de « métropoles d'intérêt européen » et de « communautés métropolitaines » qui pourraient concerner la moitié de la population ;
- mise en place de « conférences territoriales de l'action publique » chargées de définir la répartition des compétences dans les régions ;
- recentrage de l'État sur ses missions régaliennes.

### FORMATIONS DÉCENTRALISÉES

Quoi de plus important qu'une formation territoriale répondant aux besoins de compréhension d'une décentralisation novatrice au service de l'intérêt général et de citoyens ?

Cette attente forte permet aujourd'hui d'envisager des formations décentralisées, ou sur site, autour d'une **mallette pédagogique** comprenant un fil conducteur d'intervention adaptable à chaque territoire.

Nous y intégrons également des fiches pratiques, des textes réflexifs et de référence réalisés par des experts de premier plan.

D'ores et déjà, de nombreux territoires ont fait connaître leur souhait de développer des formations locales sur la réforme : **Normandie, Sarthe, Saône-et-Loire, Loiret, Cher...**

Ce n'est que le début !

Notre mallette évolutive prendra la mesure de l'ensemble des débats et actualités pour **s'adapter en permanence aux besoins de toutes et tous** : élus et candidats, salariés, citoyens et acteurs du monde associatif et syndical.

*Lancement de cette offre de formation mi-mars. Vous pouvez d'ores et déjà nous contacter pour étudier avec nous la concrétisation sur votre territoire.*

### FORMATIONS RÉGIONALES

Décliner les formations nationales en enjeux régionaux et inter-régionaux, une ambition à construire. D'ores et déjà, le projet est avancé concernant l'axe métropolitain.

Pour les autres thématiques, nous en sommes aux balbutiements, mais il ne fait nul doute que l'actualité parlementaire bousculera notre calendrier. Dès à présent, des formations sont envisagées avec la **Lorraine** et la **Champagne-Ardenne** sur la thématique généraliste de la décentralisation et de la réforme territoriale.

#### Comment relever le défi de métropoles solidaires ?

##### « Tour de France des métropoles »

**Objectif** : Décrypter les enjeux posés par le phénomène de métropolisation et faire émerger des positions et des propositions progressistes pour faire des villes des espaces de coopération et d'invention de nouvelles formes de citoyenneté.

**Dates et lieux** | Lille (59), vendredi 15 mars ; Saint-Pierre-des-Corps (37), vendredi 22 mars ; Bordeaux (33), mercredi 17 avril

#### Vers des métropoles solidaires en Île-de-France et en Europe ?

##### « Tour de France des métropoles »

**Objectif** : Par une analyse comparative des problématiques liées à la métropolisation de la région Île-de-France et d'autres métropoles européennes, identifier les contours d'une approche commune de l'action publique fondée sur la solidarité et la citoyenneté.

**Date et lieu** | Lundi 22 avril, Maison de l'Europe, Paris (75)

## FORMATIONS NATIONALES

### Paris-Lyon-Marseille : quelles coopérations ?

#### Dans le cadre du « Tour de France des métropoles »

**Objectif :** Définir des axes de travail communs pour les élus des trois agglomérations, dans la perspective de la nouvelle étape de la décentralisation, pour que l'intégration métropolitaine permette le renforcement des services publics, la création de nouveaux droits pour les habitants et l'expression de la citoyenneté.

**Date et lieu** Mercredi 27 février, Communauté urbaine du Grand Lyon (69)

### Bilan de la décentralisation

**Objectif :** Analyser le projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique et comprendre les termes du débat qui va débiter au Parlement, de manière à contribuer à nourrir le travail parlementaire par la formalisation de propositions issues de l'expérience de terrain des élus.

**Date et lieu** Jeudi 28 mars, Maison départementale des syndicats, Créteil (94)

### État et collectivités territoriales : rapports de force ou coopérations ?

**Objectif :** Réfléchir aux rapports nouveaux à instaurer, dans une perspective progressiste, entre les collectivités territoriales et l'État, et confronter cette approche aux conséquences attendues de la loi de décentralisation et de la « modernisation de l'action publique ».

**Date et lieu** Vendredi 17 mai, Paris (75)

### Coopération intercommunale à l'échelle métropolitaine : menace ou opportunité ?

#### Fin du « Tour de France des métropoles »

**Objectif :** Croiser les regards sur les implications politiques de la « métropolisation » pour permettre une réflexion transversale sur ce phénomène en prenant du recul vis-à-vis des différents contextes locaux.

**Date et lieu** Jeudi 13 juin, Paris (75)

## FORMATIONS NATIONALES ASSOCIÉES

### 5<sup>e</sup> Rencontre nationale de la coopération intercommunale et de la démocratie locale

Analyser l'évolution récente et attendue de la coopération intercommunale pour identifier les fondements d'une approche progressiste en la matière, des petites communautés de communes aux métropoles.

**Date et lieu** Jeudi 11 avril, Dieppe (76)

### 3<sup>e</sup> édition des Clés de la Lettre du Cidefe Comment serez-vous élu-e en 2014 ?

Quelles conséquences aura la réforme du mode de scrutin de l'élection municipale sur la vie politique locale ? Pourquoi faut-il travailler à la construction d'un statut de l'élu-e ?

**Date et lieu** Vendredi 12 avril, Palais du Luxembourg – Paris (75)

## La Lettre du Cidefe

L'ACTUALITÉ JURIDIQUE POUR AGIR SUR LE TERRAIN

N°1400 • 14 DÉCEMBRE 2012

ÉDITORIAL

### Métropole européenne lyonnaise Non au coup de force, Oui au débat le plus large !

Les déclarations de Gérard Collomb, président du Grand Lyon, et de Michel Mercier, président du conseil général du Rhône, annonçant la création d'une super métropole lyonnaise faisant disparaître les trois quarts du département du Rhône, ont toute l'apparence d'un coup de force. Le projet de loi sur les territoires s'est en effet même pas



finalisé, et encore moins soumis au débat parlementaire, et voici que deux leaders, l'un socialiste, l'autre de droite, s'arrogent le droit d'anticiper tout débat républicain et citoyen et de considérer comme acquis ce qu'ils appellent de leurs vœux. Cela, semble-t-il, avec l'aval du gouvernement. Ou sont les citoyens et leurs préoccupations dans ce geste autoritaire ? Quel respect des élus, dans les communes et les cantons, des fonctionnaires territoriaux, de tous les partenaires ? [...]

Un tel processus soulève des questions essentielles pour l'intérêt général, l'égalité entre les territoires et le service public. On est loin de l'ambition décentralisatrice affichée par le gouvernement [...]. En réalité, le projet annoncé par Gérard Collomb et Michel Mercier est interprété dans sa totalité par une série d'affaires de mise en concurrence des territoires, allant de pair avec un affaiblissement du socle républicain. Il s'agit de réduire l'intervention de l'État qui est garant de l'égalité des citoyens, de limiter considérablement les possibilités d'intervention des habitants et des élus locaux, de livrer des pans entiers de services publics au secteur marchand. Ce coup de force s'annonce risqué de bon.

Les élus communistes et républicains appellent élus et citoyens à exiger le débat public le plus large possible, tant dans la région lyonnaise que dans l'ensemble du pays, associant élus, populations et agents territoriaux, débat susceptible de faire émerger les réponses législatives vraiment décentralisatrices, démocratiques, en s'appuyant sur les besoins des habitants des territoires.

Déclaration de l'ANECR